

# JEUX OLYMPIQUES : TOUJOURS TROP D'INCONNUES

**LES AGENTS ONT LE DROIT DE SAVOIR !**

PARIS 2024



## DES IMPRECISIONS INACCEPTABLES SUR LES CONGES D'ETE :

- Obligation confirmée pour les « forces de sécurité intérieure »: suspension totale des congés d'été du mercredi 24 Juillet 2024 au dimanche 11 Août 2024,
- Hors période JO : possibilité de poser deux semaines de congé entre le 15 juin et le 15 septembre.
- Concernant les Personnels Administratifs, Techniques, SIC, du ministère, c'est le flou total! Deux semaines de congés garanties comme pour les fonctionnaires de police actifs et les militaires de la gendarmerie? Une décision qui reviendrait au final aux chefs de service au regard des nécessités de service?

## ET TOUJOURS AUCUNE REPONSE :

- Sur les critères retenus pour l'attribution de la prime JO ;
- Sur l'organisation du travail ;
- Sur les conventions conclues avec les collectivités territoriales ou le secteur privé pour l'ouverture des crèches en août ;
- Sur les aides aux familles engageant des frais de garde d'enfant supplémentaires ;
- Sur l'indemnisation supplémentaire des agents en télétravail ;
- Sur l'accès aux transports en commun pour les agents des services centraux et ceux des sites olympiques ;
- Sur la prise en compte de l'engagement des agents qui exerceront les missions de leurs collègues mobilisés entièrement et directement par les JO ;
- Sur la date précise de la négociation du protocole.

**II EST URGENT QUE L'ADMINISTRATION RESPECTE ENFIN SES AGENTS CAR, AUJOURD'HUI, LES JO C'EST LA PUNITION !**

**LA CFDT EXIGE DES REPONSES CLAIRES ET RAPIDES !**



<http://smi-cfdt.fr>